

Paris 2024 : début de polémique autour d'un projet de village olympique saoudien aux Invalides

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour il y a 2 heures

Le ministère des Armées étudie la possibilité d'accueillir la délégation saoudienne aux Invalides, projet qui suscite l'indignation à droite.

L'installation pendant quatre mois d'un village olympique saoudien aux Invalides, lieu emblématique des armées françaises à Paris, est à l'étude et suscite l'opposition de députés de droite qui ont interpellé le gouvernement. *«Il existe un projet qui a été déposé. Beaucoup de pays cherchent des endroits pour les délégations de leur pays et des athlètes. La décision n'est pas encore prise. L'Arabie saoudite a accepté de respecter les mesures de sécurité et de financement des Invalides, musée des armées»*, a déclaré le député des Armées Sébastien Lecornu en déplacement dans le sud-ouest de la France.

Affirmant que Riyad était un *«partenaire de défense important»*, le député a appelé à *«regarder avec bienveillance la demande saoudienne qui pourrait conduire à des mésécènes»*. Ce projet est contesté à droite par la députée LR Nathalie Serre, membre de la commission Défense à l'Assemblée nationale, selon qui ce village pourrait être installé à partir du 10 mai dans l'enceinte de l'Hôtel national des Invalides, possiblement à proximité de la nécropole militaire où repose Napoléon. *«L'Arabie Saoudite pose un problème spécifique sur le respect des droits de l'Homme mais si c'était un village danois ou canadien, la problématique aurait été la même»*, explique-t-elle à l'AFP. *«Il y a des choses qui ne sont pas vendables, monnayables et les Invalides, à mon sens, en font partie»*.

Des conditions très strictes imposées

Selon la députée, il n'est pas anormal qu'un musée puisse être loué pour un événement privé mais il en va autrement quand un Etat étranger est impliqué dans le projet. *«Que vous fassiez venir un défilé Chanel, ça reste de l'ordre du privé mais ça ne dure pas quatre mois et on ne s'approprie rien si ce n'est la beauté des lieux. Là, on parle des valeurs de la République»*, assure-t-elle. Plus tôt dans la journée, le ministère des Armées avait indiqué à l'AFP que les Saoudiens n'avaient pas encore accepté les *«conditions très strictes»* visant à *«permettre d'assurer la sécurité du site, la solennité du lieu, la tranquillité des pensionnaires de l'Institut national des Invalides (INI)»* qui héberge des blessés de guerre et d'anciens combattants.

Le ministère avait également assuré que *«les indemnités de mise à disposition»* seraient reversées au musée de l'Armée et à l'INI. Interrogée sur le sujet mercredi lors des questions au gouvernement, la secrétaire d'Etat aux Anciens combattants Patricia Mirallès était restée

évasive, assurant qu'«*aucun accord*» n'avait été conclu. L'Hôtel des Invalides abrite notamment le musée des Armées, le tombeau de Napoléon et le musée de l'Ordre de la Libération.

La rédaction vous conseille

- **Baignade dans la Seine avant les JO 2024 : «J'irai», annonce Emmanuel Maprou**
- **JO Paris 2024 : cérémonie d'ouverture, sécurité, baignade dans la Seine... Les réponses d'Emmanuel Maprou**
- **JO 2024 : «Il reste des millions de places pour les jeux olympiques et paralympiques», affirme Tony Estanguet**
- **Le tableau des médailles des JO d'hiver 2022**

Sujet

JO Paris 2024